

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 23

Séance du 21 mai 2026

Sous la présidence de M. le Maire, Stéphane SGRIST

**Présents :**

M. Christophe ELSAESSER, Mme Christine GILL, M. Denis WACHBAR, Mme Marie-Christine LEGRAND, M. Jonathan WEBER, Mme Sophie OTTENWAELDER-BRIAIS, M. Fabrice GALLIOT, Adjoint au Maire  
Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, M. Jean-Paul BARTH, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMANN, M. Manuel DREISZKER, Mme Linda ABDELNEBI, Mmes Sabrina DUSSOURD, Flavie MARTORANA, Justine HUART, M. Antoine TORTOSA, M. Laurent BECK, Mmes Sandrine DEMAY, Anne-Catherine CARL-DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Damien SCHMITT, Conseillers municipaux

**Absences excusées :**

Anne BEZIER donne pouvoir à Marie-Christine LEGRAND  
Marc DEYBER donne pouvoir à Christophe ELSAESSER  
Manuela CRISTIANI donne pouvoir à Christine GILL  
Raphaël JEUDY donne pouvoir à Manuel DREISZKER

**9. Grands travaux – Aménagement urbain – Voirie et réseaux – Voirie rurale - Urbanisme – Patrimoine – Espaces Verts – Cours d'eau et forêts – Chasse – Environnement – Développement durable**

**RAPPORTEUR : M. Denis WACHBAR**

**9.2. Recrutement apprentis espaces verts**

**DELIBERATION 21052026/08**

Il est proposé au Conseil de renforcer l'équipe des espaces verts en recrutant deux apprentis dès la rentrée prochaine, de niveau CAP ou BAC PRO, sur un CDD d'un ou deux ans selon le niveau et le diplôme visé, à temps plein.

Un élève en bac pro mécanique est venu faire un stage d'une semaine au service des espaces verts en avril et le stage s'est bien passé. L'élève est de Châtenois et sera donc recruté en tant qu'apprenti espaces verts. En outre, une adulte d'une vingtaine d'année a été recrutée pour remplacer Michaël, en arrêt. Cet agent en pleine reconversion professionnelle, souhaiterait se qualifier dans le domaine des espaces verts. Une formation sur un an pourrait être dispensée via le CEFPA d'Obernai. Titulaire du Bac, elle serait dispensée des cours théoriques et pourrait être présente 3 jours par semaine au sein de l'équipe espaces verts. Elle entame ses démarches avec le CEFPA.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE** de recruter deux apprentis à partir de la rentrée de septembre 2026, au service des espaces verts, pour une durée de 1 ou deux années selon le diplôme visé et le niveau de l'apprenti.

**FIXE** la durée de service à 35 heures, rémunérée au % du SMIC en vigueur, ou au-delà, en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa situation personnelle.

**PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

DELIBERATION EXECUTOIRE  
Pour extrait conforme  
Châtenois, le 26 mai 2026

Stéphane SIGRIST  
Le Maire,



Nadine GUTHAPFEL  
La secrétaire de séance,

